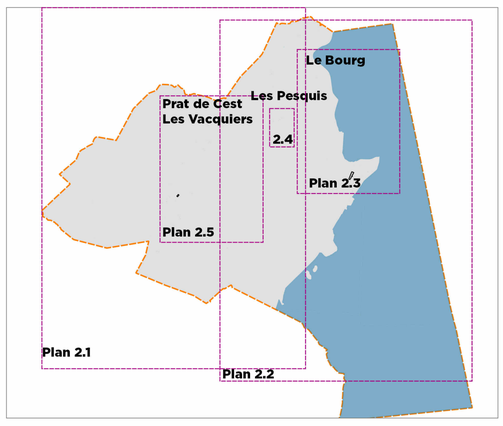

DEPARTEMENT DE L'AUDE

COMMUNE DE BAGES

1ère Modification du Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE EST APRES MODIFICATION DU PLU

MAITRE D'OUVRAGE : VILLE DE BAGES

BAGES LE :

SIGNATURE :

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Ind
Déc. 2020	CREATION	CB	AF/JA	a

2.2

BZ-08507

H:\Affaires\Bages\BZ-06196-BZ-08507 1ère Modif. PLU\6-AVP\4-Repro

GAXIEU
1 Bis Place des Alliés
CS 50676
34537 BEZIERS CEDEX
T. 04 67 09 26 10 F. 04 67 09 26 19
E. bet.34@gaxieu.fr
GAXIEU.FR

0 200 400 600 m

Zones urbaines

- U1 - Zone urbaine à caractère d'habitat ancien
- U1p - Zone urbaine à caractère d'habitat ancien proche du rivage
- U2 - Extension du bourg et des hameaux
- U2p - Extension du bourg et des hameaux proche du rivage
- UE - Activités diversifées à dominante économique

Zones à urbaniser

- AU - Zone à urbaniser à dominante habitat
- AUp - Zone à urbaniser à dominante habitat proche du rivage
- AUE - Zone à urbaniser à dominante activité
- AU0 - Zone à urbaniser - urbanisation future

Zones agricoles et naturelles

- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole proche du rivage
- A100 - Zone agricole bande des 100 mètres
- Aa - Zone agricole bâtie
- N - Zone naturelle
- Np - Espace naturel proche du rivage
- N100 - Zone naturelle bande des 100 mètres
- Ns - Espaces sensibles, étangs et espaces boisés significatifs
- Nsp - Espaces sensibles, étangs et espaces boisés significatifs proche du rivage
- Ne - Zone naturelle réservée aux activités liées aux étangs
- Na - Zone réservée au passage de l'autoroute et des aires de repos

Zones spécifiques :

Eléments identifiés du paysage (Articles L151-19 et L151-23) du Code de l'Urbanisme :

- Secteurs à prescriptions paysagères de la ZPPAUP
- Espaces boisés classés
- Espaces avec risques liés à l'eau
- Emplacements réservés

- Ligne délimitant les "espaces proches du rivage"
- Limite de la bande des 100 mètres - Loi littoral
- Délimitation du Domaine Public Maritime

N° ER	DÉSIGNATION DES OPÉRATIONS	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	BENEFICIAIRE
1	Route Départementale 105 recalibrage	307 m²	Département
2	Elargissement et Aménagement du chemin entre la rue de la Tranche et la rue du Puits RD 105 Départementale	1495 m²	Département
3	Aménagement d'un parc public	3056 m²	Commune
4	PIG Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan	36.20 hectares	SNCF Réseau